

La Manche Saint-Romain-en-Gal n°1



*Table de lecture du paysage et tables de pique-nique au départ.
Du plateau du Grisard on plonge sur le Rhône avec un retour dans la vallée du ruisseau du Sifflet.*

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 7.8 km

Dénivelé positif : 271 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

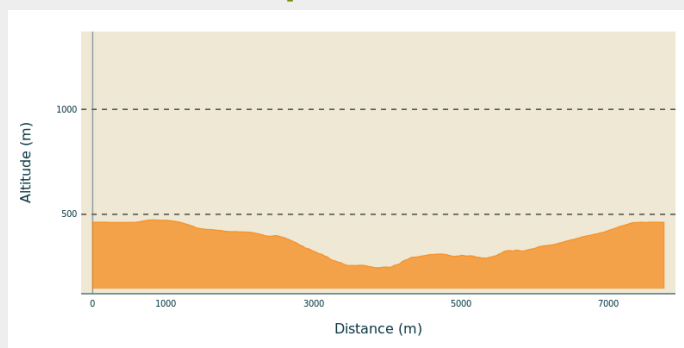
Itinéraire

Départ : Le Grisard

Arrivée : Le Grisard

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique



Altitude min 246 m Altitude max 474 m

Départ du parking du Grisard.

Prendre le chemin à droite en direction des antennes. Après les antennes, prendre un sentier commun au parcours VTT N°21 jusqu'à la Croix du Pont.

Point de vue à 360° sur les Monts du Lyonnais, les Alpes, par temps clair Le Mont blanc et la région stéphanoise.

Sur la fourche de 4 chemins, prendre le deuxième chemin légèrement à droite. Au bout de la route goudronnée, emprunter le chemin de terre à droite qui descend.

Après environ 20 minutes de descente, vue sur le Rhône et le coteau de Seyssuel, ses vignes et les ruines de son château.

Le chemin passe ensuite à travers un petit hameau en contournant des maisons.

Après une montée à fort dénivelé, vous descendez à droite vers un joli petit pont. Ne pas passer sur le pont mais prendre la route goudronnée à gauche.

Monter jusqu'à une courbe, quitter la route et prendre le chemin en terre à droite.

À partir de ce point, on récupère le chemin VTT N° 21 qui ramène jusqu'au parking du Grisard.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Recommandations Randonnée pédestre

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.

Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.